



Compte-rendu du CDEN du lundi 16 octobre 2017

Présents : Représentants de la préfecture, de l'éducation nationale, mairie et conseil départemental, des parents d'élève.

Aucun document préparatoire n'a été fourni.

De nombreux absents dont la préfète, le président du conseil départemental.

L'IA excuse les absents et commence la séance.

Analyse globale : Ce CDEN a bien montré la personnalité et les objectifs de l'IA. La préfète était excusée ainsi que le président du conseil départemental. Il a donc mené seul la réunion, sans la présence de la secrétaire générale avec une tendance à accepter difficilement les avis contraires aux siens.

Sans connaître encore précisément notre département l'IA avance des idées fortes :

-les petites écoles ne préparent pas les élèves aussi bien que les grandes à des études supérieures.

-il présente le protocole dans une forme de chantage.

Il se permet de faire des plaisanteries plutôt déplacées.

Selon nous ça va saigner sur la carte scolaire !

Déclaration liminaire :

FSU (voir document joint) /SE.UNSA/SGEN.CFDT

Réponse de l'IA à la déclaration liminaire :

Contrats aidés :

Côté EN la quasi-totalité des contrats aidés seront préservés à 2 exceptions près. 4 emplois conservés hors handicap seront conservés : 3 pour les centres « mutualisateur » et 1 pour le centre pénitentiaire.

Analyse SNUIPP : Pour gérer les 350 contrats aidés du département au lieu de constituer de véritables équipes de ressources humaines, on emploie des contrats aidés.

Les élèves migrants :

Le Département gère environ 300 personnes chaque année. L'Admission des élèves dans les établissements scolaires est gérée normalement. Rien d'exceptionnel dans la situation. Les élèves sont scolarisés en milieu ordinaire soit dans des dispositifs pour les élèves allophones (UPE2A)

L'IA explique que l'administration a déposé une Plainte contre les auteurs d'un tract divulguant de fausses informations ainsi qu'une plainte pour l'incendie au gymnase d'un collège suite aux informations du TRACT.

Question Claude pour la FSU :

Malgré votre analyse très positive, il y a des enfants non scolarisés depuis la rentrée, en particulier des élèves de collège suite à une évaluation nécessaire avant leur scolarisation. Claude ne remet pas en cause le travail de l'EN mais la coordination entre différents services.



Compte-rendu du CDEN du lundi 16 octobre 2017

L'IA indique que le délai est de 8 jours et conteste les faits malgré la réalité de quelques cas sur le terrain.

Analyse SNUIPP : l'IA n'accepte pas la parole d'un représentant du personnel, même si elle ne remet pas en cause le travail des personnels de l'EN. Parfois la réalité n'est pas parfaite.

La réorganisation des rythmes dans les écoles primaires sera effectuée lors du CDEN carte scolaire afin que les écoles puissent s'organiser avant la rentrée scolaire. L'IA et la préfecture offriront l'aide des services pour la réorganisation des PEDT auprès des mairies pour accompagner temps scolaire et temps hors scolaire.

Analyse SNUIPP : Les écoles envisageant une réorganisation des rythmes doivent le faire dès le premier conseil d'école afin de respecter les délais.

Intervention pour la compétence transport. Normalement la compétence dépend de la région mais 3 départements conserveront la compétence transport pour 1 an par convention.

De nombreux soucis de transport à la rentrée car le conseil départemental avait pris un nouveau marché. Suite aux dysfonctionnement le conseil départemental a changé les termes du marché et remis en place des transporteurs locaux. La présidente du conseil général a indiqué que la compétence par convention serait actée. Il y aurait une continuité de la délégation de compétence.

Analyse du SNUIPP : Le conseil départemental a essayé de s'adresser à des fournisseurs extérieurs au département pour probablement quelques économies. Ce choix a fortement déstabilisé la fiabilité et la qualité des transports scolaires. Il a fallu renégocier des contrats et se rapprocher à nouveau d'acteurs locaux !

Transport et SEGPA : Lors du CDEN de rentrée 2016 nous avons évoqué l'impossibilité pour certains élèves de SEGPA de bénéficier de transport afin de pouvoir être scolarisés dans une SEGPA de Tarbes. En effet les 2 SEGPA sont situées géographiquement à 1km l'une de l'autre.

Cela peut être étudié. Cela n'a pas été travaillé par les services départementaux. L'IA précédent avait évoqué l'idée d'une réorganisation géographique des SEGPA.

Analyse du SNUIPP : Les élèves de SEGPA ne bénéficiant pas de transport scolaire se débrouillent depuis de nombreuses années.

La gratuité des livres au lycée a été apprécié par les familles. Existe-t-il des possibilités sur des réductions des tarifs des transports scolaires ? C'est à étudier.

DES CHIFFRES

Rentrée 2017 en enseignement public

Baisse des effectifs des collèges publics : Accueil de 7 999 élèves+ 12 DIMA + 262 élèves SEGPA

Tendance générale :

Niveau 3° perd 93 élèves entre les 2 rentrées alors qu'il y a une augmentation de 43 élèves en 6°. Déperdition en 3° de 93 élèves par rapport aux prévisions d'élèves prévus en 4°. Cette baisse du nombre de 3° existe aussi sur le plan académique



Compte-rendu du CDEN du lundi 16 octobre 2017

Partie professionnelle : BAC pro et CAP : Perte de 16 élèves par rapport à année précédente ce qui ne correspond pas à la tendance nationale.

Voie générale et technologique : +39 élèves hausse moins importante par rapport en début juillet.

Donc en lycée stabilité et post bac stabilité aussi.

Rentrée 2017 en Enseignement privé :

Collèges : +91 élèves/voie pro +15/technologique +39

Analyse du SNUIPP : L'IA refuse de faire une corrélation entre la baisse dans le public et l'augmentation dans le privé. Il explique que cela n'est pas si simple.

Situation par collèges publics : Pas de baisse significative sauf des collèges où la baisse est supérieure à + de 20 élèves : 3 collèges affectés : Maubourguet/Pierrefitte/Massey

Hausse significative des effectifs à Voltaire

Carte des langues vivantes : l'IA s'étonne du peu de diversité du choix des langues vivantes. Liaison de l'IA entre économie et n particulier monde de l'aéronautique et maîtrise de l'allemand. Son étonnement du peu de choix de l'espagnol en première langue.

Remarque du SGEN :

Ecole Bordères sur Echez avec 322 élèves et une demi-décharge pour la direction. Il souligne la différence évidente entre le personnel du premier degré et du second.

La FSU fait remarquer que les Effectifs moyens par classe ne se reflètent pas directement dans les courbes présentées par l'IA. Nous indiquons aussi que l'administration peut présenter des chiffres sur les effets néfastes du redoublement corréler la réussite scolaire mais oublier par la suite la relation entre la réussite scolaire et le nombre d'élèves par classe.

L'IA répond que le Projet gouvernemental consiste à la diminution des moyens du second degré pour le premier degré.

Analyse du SNUipp : Les 2 recettes habituelles : "déshabiller Pierre pour habiller Paul" et "diviser pour régner" !

Rentrée 2017 :

Enseignement public premier degré

Diminution chaque année de 250 élèves/an depuis plusieurs années : 16387(rentrée 2017) contre 16672 (rentrée 2016). Perte de 285 élèves avec différence de prévision : 68 élèves

Baisse des effectifs académique dans le premier degré le plus important avec le LOT.

Enseignement privé

En 2017 il y a 2565 élèves alors qu'en 2016 il y avait 2504 élèves. Hausse des effectifs



Compte-rendu du CDEN du lundi 16 octobre 2017

Le département des HP présente moins de 2000 naissances chaque année. La démographie est en baisse et nous observons un vieillissement certain de la population.

Conclusions de l'IA :

70% des écoles publiques (1,2, ou 3 classes) dans l'enseignement public accueillent 39% des élèves.

Selon l'IA les petites écoles auraient une influence sur l'accès des élèves à l'enseignement supérieur. Ceci serait prouvé par une étude (à laquelle l'IA aurait participé). Les élèves seraient impactés en termes d'orientation/de réussite en fonction de la taille de l'école par une forme de "cocooning" ;

L'IA en rajoute en indiquant que ce département ne réussit pas très bien par rapport au baccalauréat mais qu'il y a un Taux de réussite élevé dans les lycées professionnels.

Intervention d'une représentante de parent d'élève : le mot « cocooning » a choqué une mère qui souligne que le bien-être des élèves et des relations apaisées et constructives étaient néfastes aux études supérieures des élèves des HP ?

Interventions des représentants syndicaux qui demandent les sources de cette étude et demandent à l'IA si cette étude prend en compte l'évolution sociale et paupérisation dans les zones rurales. Nous soulignons que les statistiques et les études sont parfois décontextualisés des territoires.

L'IA donne les références de l'étude : Champollion université d'Aix en Provence

Analyse du SNUipp : L'IA ressemble à notre ministre dans sa démarche. Il s'appuie sur des études "scientifiques" décontextualisées pour généraliser le même discours sur tout le territoire. Etudes qui sont contredites amplement par d'autres qui disent très exactement le contraire. De plus, l'IA met surtout en avant le fait que, sur la longue durée, les élèves issues de petites structures s'engagent moins dans des études supérieures longues.

L'impression que nous en avons, c'est tout d'abord une méconnaissance du tissu rural et du département, mais aussi un regard très citadin de l'IA sur une population départementale encore très provinciale voire attachée à ses archaïsmes.

La prochaine carte scolaire qu'il annonce douloureuse, risque de se traduire par des FUSIONS en grand nombre et des fermetures de petites structures.

Scolarisation des moins de 3 ans

Taux de scolarisation des moins de 3 ans : 19,24%

Intervention SGEN : En 1993 57% d'enfants de moins de 3 ans étaient scolarisés. Baisse régulière et fracture à partir de 2008 aux alentours de 20%.

Analyse du SNUipp : l'IA montre des tableaux sur du temps court (10 ans) ce qui permet de cacher la dégradation effective de scolarisation des moins de 3 ans sur du temps long.

Protocole



Compte-rendu du CDEN du lundi 16 octobre 2017

La rectrice tient compte des spécificités du département selon l'IA. L'IA souligne que l'élan de discussion engagé doit rester dynamique avec l'engagement de tous les acteurs. Selon IA le protocole est nécessaire. Par contre il ne sera pas accompagné comme le précédent d'un maintien des postes.

Un représentant du personnel indique que ce protocole engageant une réelle concertation entre les acteurs départementaux semble prendre une dimension plus rectorale.

Intervention d'un maire : Le fondement du protocole était qu'il ne s'accompagne pas de baisse des emplois. Le suivi sera-t-il ouvert aux partenaires ? Avez-vous les mains libres ?

Oui répond l'IA, pas de feuille de route.

Bilan du dernier protocole par la FSU :

La FSU intervient pour indiquer que l'IA a les mains libres mais qu'il commence à annoncer un protocole qui ne sera pas lié comme le précédent au maintien des postes.

La FSU indique que la dynamique de rencontre entre les acteurs locaux est très intéressante mais que l'objectif de l'ancien protocole était de réaliser des économies. Il rappelle que malgré le maintien des postes, 18 écoles rurales ont fermé et il y a eu de nombreuses fusion d'écoles. L'objectif reste bien la mise en place de structures centralisées.

La dimension budgétaire reste prioritaire. L'aspect pédagogique n'est pas pris en compte. Par exemple, la dimension RASED n'est pas prise en compte.

Analyse du SNUIPP : Nous avons toujours critiqué le fait que le Protocole, s'il engageait le département sur la garantie de zéro suppression de postes enseignants, il ne remettait pas en cause les coupes sombres que la profession avait subies avant 2012. Rappelons que 19 écoles ont fermé et 21 classes ont été supprimées pendant les 3 années sous protocole.

Chat échaudé craignant l'eau froide, quand l'IA nous annonce souhaiter la continuation du Protocole sans garantie en termes de non suppression de postes, on peut légitimement s'attendre à de nouvelles fermetures d'écoles et de classes.

En cela, il applique en serviteur zélé, la politique de M Macron pour qui seules comptent les Métropoles et qui n'a qu'un regard hautain et plein de mépris envers ces petites gens qui continuent, vaille que vaille, à vouloir vivre dans ces coins reculés de France. Et qui plus est, souhaiteraient bénéficier de services publics de qualité ! Mais l'Etat n'en a plus les moyens bonnes gens ! Il ne peut pas en même temps adoucir la vie des 0,01% les plus riches et s'occuper des culs-terreux !! Un peu de sérieux que diable !!!